Site Natura 2000
« Le Calavon et l'Encrème »
FR 9301587

Document d'Objectifs
DIAGNOSTIC, ENJEUX, OBJECTIFS ET PROGRAMME D'ACTIONS

Le Calavon à St Martin de Castillon – PNRL, J. BRICHARD

Martin Pêcheur – F. TEURQUETY

NOTE DE SYNTHESE

Maître d'ouvrage : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement – DREAL PACA
Financement : Etat/ Union Européenne (FEADER)
Opérateur Natura 2000 : Parc Naturel Régional du Luberon

Sommaire

1. NATURA 2000 4
1.1. Présentation générale 4
1.2. Méthodologie de travail 5
2. Présentation générale du site 6
3. Le Patrimoine naturel 8
4. Les activités humaines 11
5. Etat de conservation du site (richesse et fonctionnalité) et enjeux 13
6. Les objectifs de conservation 18
7. Gestion du site 25
7.1. Objectifs de gestion 25
7.2. Les actions préconisées 26
7.3. Animation du site 28
8. Annexe : atlas cartographique des actions de gestion 28

Liste des figures

Figure 1 : Natura 2000 en France 4
Figure 2 : Localisation du site Natura 2000 FR9301587 « Le Calavon et l'Encrème » 7
Figure 3 : Carte des principaux foyers biologiques 10

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse de l'état et des enjeux de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire 15
Tableau 2 : Synthèse de l'état et des enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire 17
Tableau 3 : Synthèse des objectifs et sous objectifs de conservation 24
Tableau 4 : Récapitulatif des fiches actions 27

Liste des photographies

Photo 1 : Prairies humides au bord de l'Encrème à Céreste – L .MALLEGOL 5
Photo 2 : Vallée du Calavon à l'aval d'Apt – PNRL, J. BRICHARD 6
Photo 3 : Le Calavon à l'amont immédiat d'Apt - PNRL, J. BRICHARD 6
Photo 4 : Peupleraie blanche, Goult - PNRL, J. BRICHARD 8
Photo 5 : Bassia laniflora - H. SIGNORET 8
Photo 6 : Ecrevisse à pattes blanches sur le Calavon - ASCONIT, E. FIEVET 9
Photo 7 : Pelobate cultripède - CENPACA, D. TATIN 9
Photo 8 : Prairie de l'Encrème, Céreste - PNRL, G. GUENDE 11
Photo 9 : Travaux d'aménagement du Coulon à Cavaillon - PNRL, J. BRICHARD 11
Photo 10 : Circuit sauvage de sport motorisé, Goult - PNRL, J. BRICHARD 12
Photo 11 : Ripisylve du Calavon aval - PNRL, J. BRICHARD 15
Photo 12 : Castor d'Europe - PNRL, F. PIERRARD 17

1. NATURA 2000

1.1. Présentation générale

Natura 2000 : le réseau des sites naturels européens les plus remarquables

Le réseau a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Les directives donnent la liste des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bonn.

Natura 2000 regroupe 27 000 sites en Europe pour 96 millions d'hectares.

L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

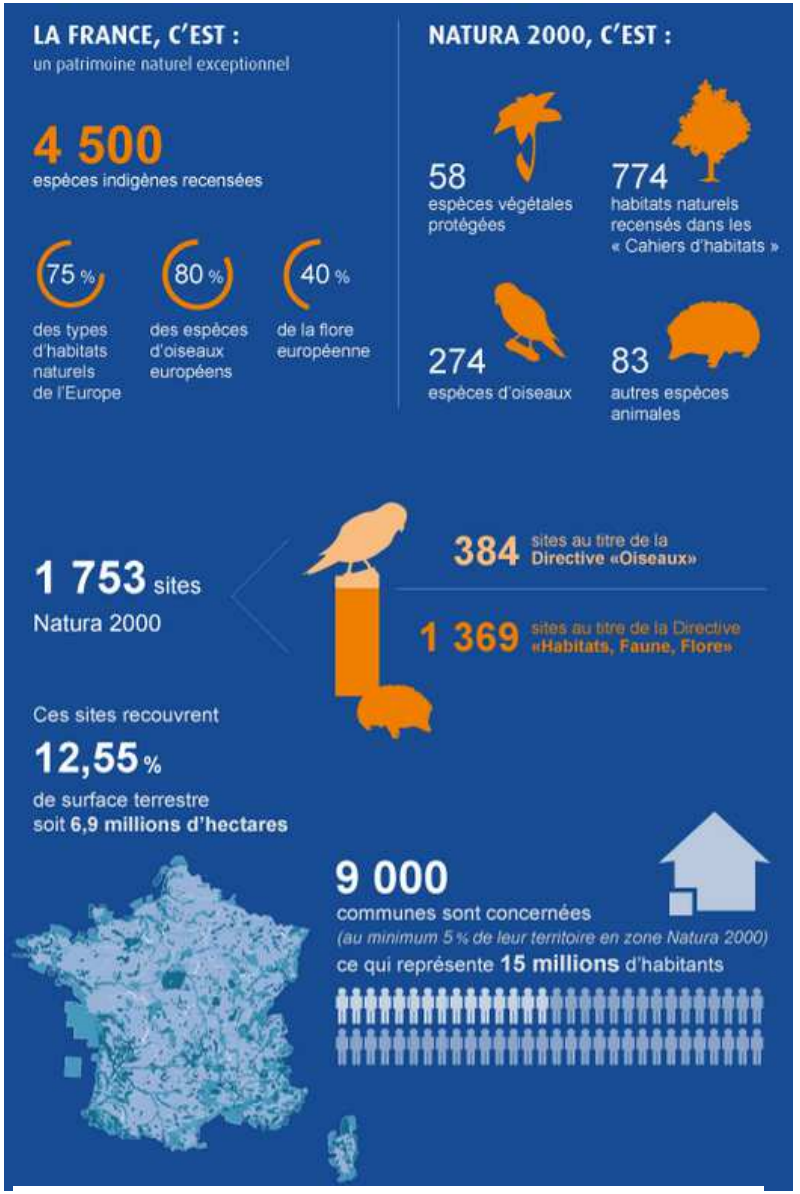

Figure 1 : Natura 2000 en France

NATURA 2000

Explorer les sites Natura 2000:

Europe: http://natura2000.eea.europa.eu
France : http://www.natura2000.fr
DREAL PACA :
http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Parc du Luberon : http://www. parcduluberon.fr
http://www.pnrpaca.org

1.2. Méthodologie de travail

La concertation et la communication autour du projet ont été assurées par le biais du COPIL (comité de pilotage) ainsi que par des réunions de groupes de travail thématiques réalisées notamment dans le cadre des ateliers de concertation de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon et du 2nd Contrat de rivière.

Ce travail a donné lieu à une réflexion sur la manière de prendre en compte les enjeux socio-économiques du territoire dans la gestion des espèces.

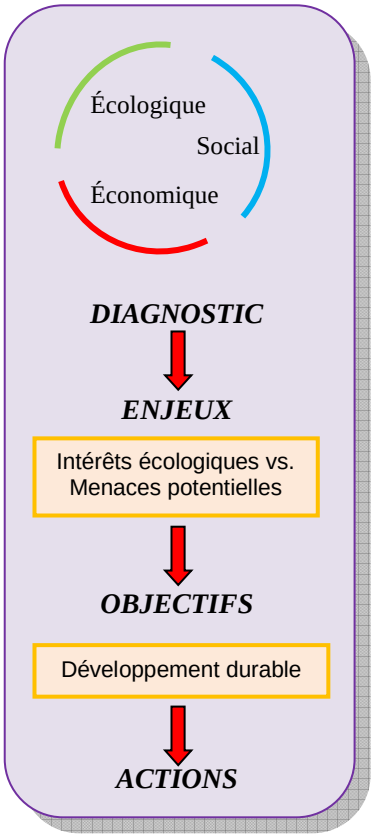

Le tome 1 du DOCOB a permis de :

- faire le diagnostic de la répartition et de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces concernées par la Directive « Habitats, faune, flore »
- réaliser un atlas cartographique complet
- faire un état des lieux écologique et cibler les indicateurs d'évaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaires sur le site ;
- étudier la compatibilité des activités humaines et mesures de gestion en vigueur avec la conservation des espèces d'intérêt communautaire ;

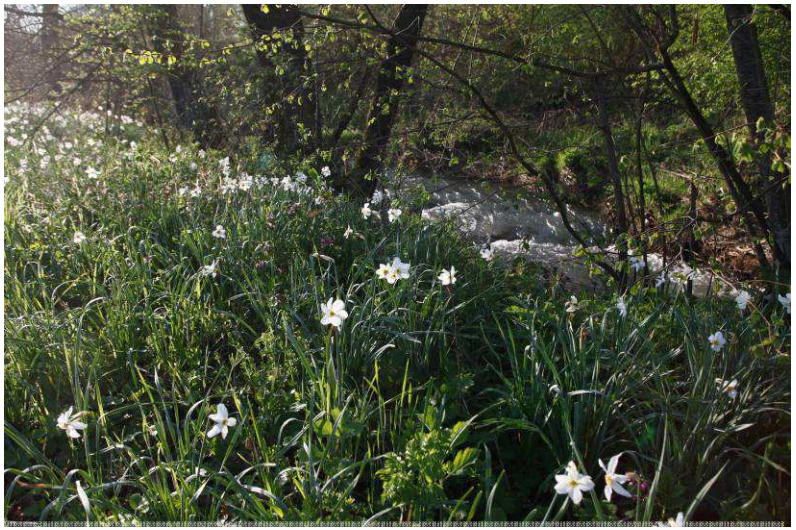

Photo 1 : Prairies humides de l'Encrème – L .MALLEGOL

Le tome 2 du DOCOB a permis de :

- donner des orientations de gestion afin que la conservation des espèces et des habitats d'espèces soit prise en compte dans la gestion globale du site par les acteurs locaux ;
- établir la stratégie de gestion et les préconisations de gestion (fiches actions) selon un cahier des charges des mesures
- estimer le budget des mesures de gestion applicables sur le site.

2. Présentation générale du site

Le site Natura 2000 FR9301587 « Le Calavon et l'Encrème », d'une superficie d'environ 1 000 ha, à la particularité d'être un site lié à l'eau et aux milieux aquatiques dans un contexte méditerranéen globalement sec.

Il s'inscrit entièrement sur le territoire du Parc Naturel régional du Luberon et de la Réserve de Biosphère Luberon-Lure. Il concerne deux départements : le Vaucluse et les Alpes de Haute Provence. Il traverse **18 communes** qui se sont organisées en trois intercommunalités distinctes.

Photo 2 : Vallée du Calavon à l'aval d'Apt – PNRL, J. BRICHARD

Il fait partie du bassin versant du Calavon-Coulon qui fait l'objet depuis une vingtaine d'années d'une **gestion concertée** autour des enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Ceci s'est traduit par la mise en place de différentes instances et outils de planification et de programmation d'actions (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Contrat de rivière, Programme d'Action de Prévention contre les Inondations, Commission Locale de l'Eau, Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon).

Photo 3 : Le Calavon à l'amont immédiat d'Apt - PNRL, J. BRICHARD

Les caractéristiques physiques et biologiques du site Natura 2000 sont étroitement dépendantes du fonctionnement de son bassin versant. Celui-ci à la particularité d'être **karstique** sur 40 % de sa superficie, ce qui pénalise fortement les écoulements de surface du Calavon et sa capacité d'autoépuration. Ce dernier est d'ailleurs connu pour ses périodes d'assèchement prolongées et ses problèmes de pollution chronique.

Cours d'eau typiquement méditerranéen, proche du fonctionnement d'un oued (trop d'eau ou pas assez), le Calavon connait des **crues torrentielles** soudaines parfois dévastatrices pour les zones urbaines d'Apt et de Cavaillon vulnérables aux inondations.

La **dynamique du cours d'eau** est étroitement associée à ces crues qui, grâce au transport solide et à l'érosion des berges, conduisent à la conquête de nouveaux espaces alluviaux par divagation du lit, et au rajeunissement des milieux naturels. L'hydromorphologie du Calavon est cependant fortement dégradée sur sa partie aval en raison principalement des activités industrielles passées d'extraction de matériaux alluvionnaires.

Situé entre Basse et Haute Provence, le site Natura 2000 est au sein d'un **carrefour biogéographique** remarquable où des éléments et des cortèges floristiques d'origines très variés se croisent : éléments méditerranéens, médio-européens, montagnards, atlantiques, cosmopolites,…. La superposition ici de l'ensemble de ces éléments de différents domaines phytogéographiques, et la complexité des milieux alluviaux, conduit à une grande biodiversité.

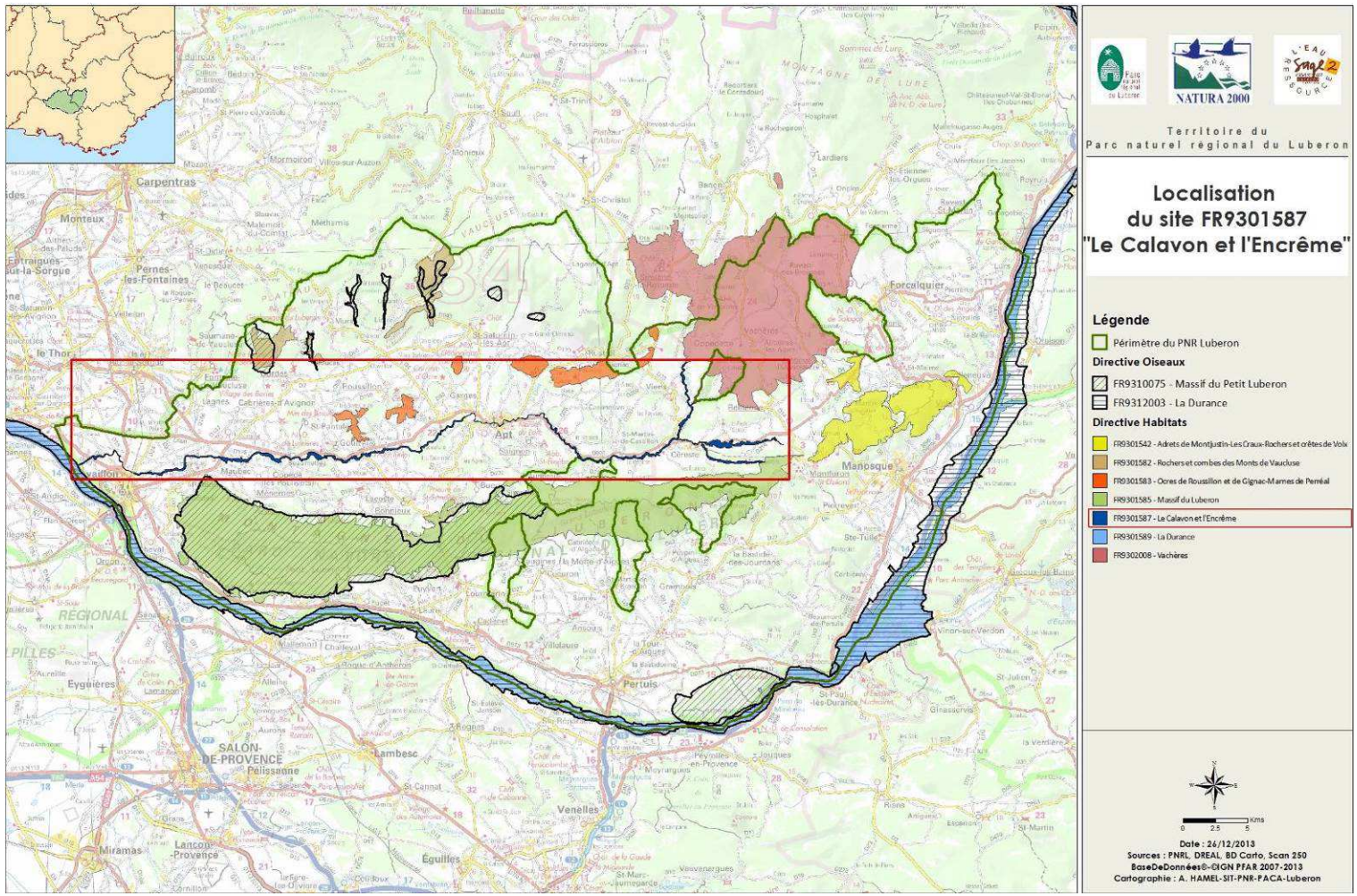

<u>Figure 2</u> : Localisation du site Natura 2000 FR9301587 « Le Calavon et l'Encrême »

3. Le Patrimoine naturel

Il s'agit de dresser ici une synthèse des connaissances concernant **les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire**, rares ou menacés d'extinction, qui ont été étudiés pour l'élaboration du diagnostic écologique du site Natura 2000 « Le Calavon et l'Encrème ».

Photo 4 : Peupleraie blanche, Goult - PNRL. J. BRICHARD

On trouve **21 habitats d'intérêt communautaire** dont 1 prioritaire qui couvrent un total de **526 ha** soit 55,49% du site Natura 2000. L'organisation et l'évolution de ces habitats sont en grande partie conditionnées, d'une part, par la dynamique des crues (82 % de l'espace de mobilité du Calavon est couvert par des habitats d'intérêt communautaire) et, d'autre part, par la dynamique de la nappe phréatique. Ainsi, 8 habitats qui couvrent 361 ha (soit ~69 % du site) sont des formations végétales pionnières issues d'un rajeunissement fréquent des marges du cours d'eau et donc fortement liées aux divagations du lit vif de la rivière (habitats de bancs de galets, des milieux aquatiques et rives, de peupleraies). 7 habitats qui couvrent 249 ha (soit ~ 47 % du site) sont des habitats sensibles au niveau de la nappe phréatique du cours d'eau (habitats de prairies humides, de milieux aquatiques et rives, de ripisylves).

Photo 5 : Bassia laniflora - H. SIGNORET

Malgré la présence de **nombreuses espèces végétales patrimoniales** (8 espèces protégées, 2 espèces Livre rouge national tome 1, 2 espèces Livre rouge national tome 2, 66 taxons Livre rouge régional), aucune d'intérêt communautaire n'a été recensée sur le site. Néanmoins, certaines présentent un enjeu de conservation majeur pour le site telle que la Bassie à fleurs laineuses (*Bassia laniflora*) dont les dernières populations françaises connues sont situées principalement dans le Vaucluse et très majoritairement sur les grèves sableuses du Calavon.

Concernant la faune, les mammifères d'intérêt communautaire sont le **Castor d'Europe** et **les chauves-souris** (19 espèces inventoriées dont 8 de l'annexe II de la Directive Habitats). Avec une moyenne de 15 à 16 unités familiales depuis 2003 et une fréquentation discontinue de Viens à Cavaillon couvrant un linéaire total de 41 km de cours d'eau (soit 47 % du linéaire du site), le Castor semble occuper le maximum du potentiel d'accueil que lui offrent le Calavon et l'Encrème dont le principal facteur limitant est la sévérité des étiages. Quant aux chauves-souris, du fait de l'étroitesse du site, peu de gîte majeur sont recensés et concernent principalement les ponts, les arbres et ponctuellement quelques bâtiments présents dans le périmètre.

Malgré une disparité dans la qualité des habitats entre l'amont (encore bien préservé) et l'aval d'Apt (particulièrement dégradé), l'ensemble du site est utilisé comme territoire de chasse et comme corridor de circulation permettant des échanges entre différents sites Natura 2000 proches (les Ocres, Vachères, Massif du Luberon et la Durance).

Pour ce qui est des espèces halieutiques, l'étude piscicole et astacicole a confirmé que les secteurs pérennes du haut Calavon présentent une valeur patrimoniale élevée et jouent un rôle essentiel de réservoir biologique pour le reste du bassin fluvial avec la présence de trois espèces d'intérêt communautaire : **le Barbeau méridional, le Blageon et de l'Ecrevisse à pattes blanches**. Sur le moyen Calavon où la qualité des habitats est plus dégradée (assecs fréquents, pollutions des eaux), aucune espèce d'intérêt communautaire n'est présente. Le bas Calavon, caractérisé par une hydrologie artificielle liée aux rejets de canaux Durancien, accueille une grande variété d'espèces qui n'a pas de correspondance avec le peuplement de référence. L'unique espèce d'intérêt communautaire présente est le Toxostome mais les hybridations avec le Hotu anéantissent toute chance de mise en place d'une population stable.

Photo 6 : Ecrevisse à pattes blanches sur le Calavon - ASCONIT, E. FIEVET

Au niveau des reptiles, la Cistude d'Europe qui était la seule espèce d'intérêt communautaire de l'annexe II de la Directive Habitats signalée sur le Calavon et l'Encrème n'a pas été retrouvée lors des inventaires. Il est toujours possible que des noyaux relictuels soient présents et soient passés inaperçus mais, même si c'est le cas, il convient de considérer la Cistude comme disparue ou en phase de disparition. Trois espèces de l'annexe IV de la Directive Habitats sont présentes : le Lézard vert, le Lézard des murailles et la Couleuvre à collier.

Photo 7 : Pelobate cultripède - CENPACA, D. TATIN

Le site est concerné par **4 espèces d'amphibiens** d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats. Parmi celles-ci, le **Pélobate cultripède** (espèce vulnérable en France, et quasi-menacée au niveau mondial) représente cependant l'un des enjeux majeurs du site car sa présence sur le Calavon aval constitue l'un des derniers bastions de l'espèce dans le département du Vaucluse.

En ce qui concerne les insectes d'intérêt communautaire, le site est concerné par **l'Agrion de Mercure, la Cordulie à corps fin, la Lucane Cerf-volant et le Grand Capricorne**. Le Calavon et l'Encrème abritent peu de milieux naturels favorables à l'Agrion de Mercure (étiages sévères, qualité d'eau globalement médiocre, faible présence d'annexes hydrauliques) ce qui a été confirmé avec la principale population recensée sur un canal d'irrigation.

La Cordule à Corps fin, découverte en 2012 sur le Calavon médian dans le cadre du programme RhôMéo, n'a pas fait l'objet d'inventaires spécifiques pour l'élaboration du DOCOB. Des inventaires sont à poursuivre afin de mieux caractériser la répartition de l'espèce et son statut sur le site en sachant que ses biotopes les plus favorables semblent à priori ceux situés à l'aval d'Apt (zone pérenne, substrat plus sablo-limoneux, berges arborées). La Lucane Cerf-volant et le Grand Capricorne n'ont pas fait l'objet non plus d'inventaires complémentaires mais d'après la bibliographie ces espèces sont assez communes dans nos régions. Sur le site, elles fréquenteront préférentiellement des ripisylves évoluées à bois dur que l'on retrouve essentiellement sur le haut Calavon.

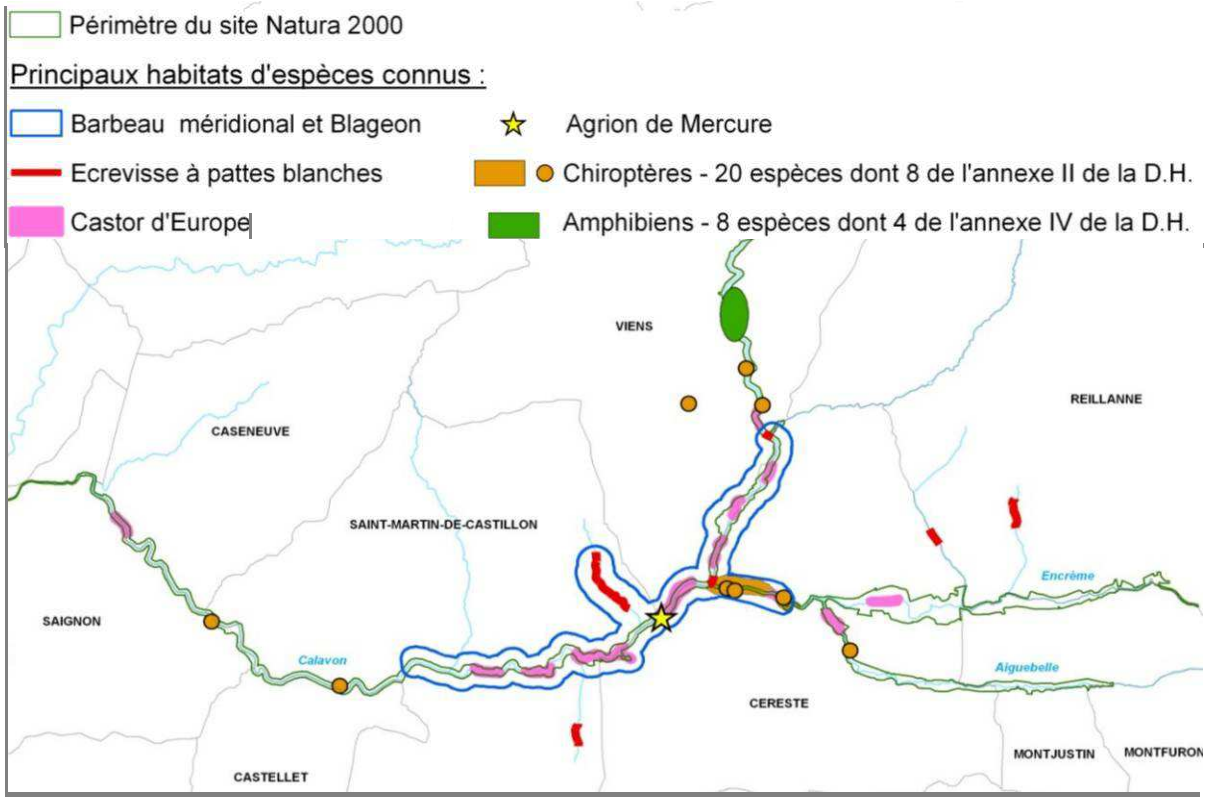

Enfin, pour ce qui est de l'avifaune, de nombreuses espèces sont présentes (134 recensées en 1993 dont 120 protégées) et sont surtout caractéristiques de la ripisylve. L'étroitesse des milieux offre de faibles possibilités de nidification mais le Calavon est une zone utilisée pour l'alimentation d'espèces qui nichent non loin du site, et un corridor de circulation permettant des échanges avec d'autres milieux naturels.

<u>Figure 3</u> : Carte des principaux foyers biologiques

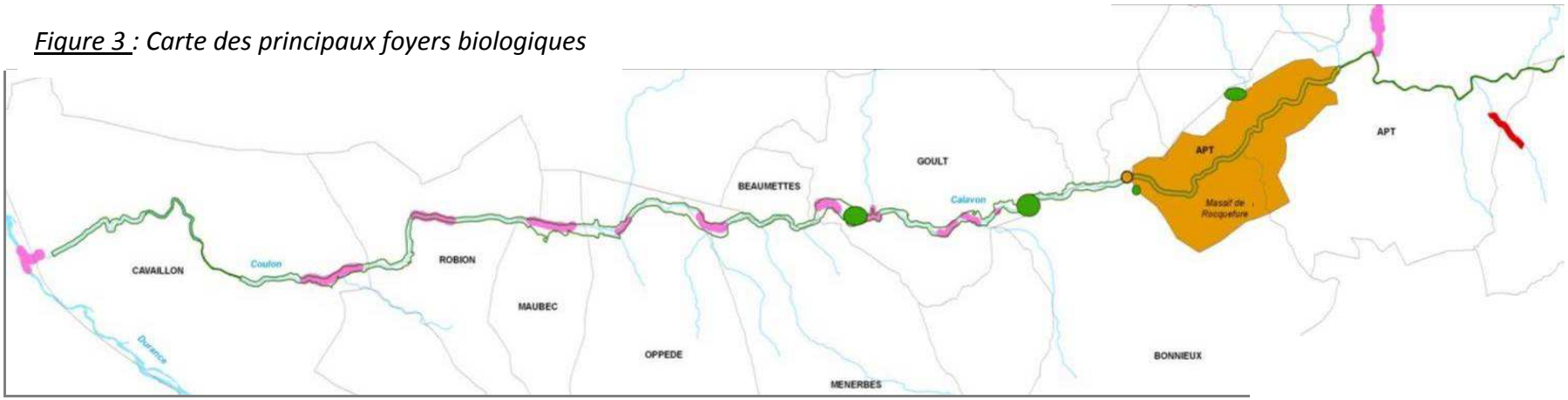

4. Les activités humaines

Le site Natura 2000 FR9301587 « Le Calavon et l'Encrème » présente une occupation du sol diversifiée partagée entre surfaces cultivées, prairies, forêts alluviales et zones urbanisées.

Photo 8 : Prairie de l'Encrème, Céreste - PNRL, G. GUENDE

L'activité agricole est variée entre l'amont et l'aval du site. Elle est dominée principalement par l'élevage sur le secteur amont, en particulier dans la vallée de l'Encrème où est présent un vaste complexe pastoral, et ponctuellement par la production de plantes aromatiques (lavande) et de melons tardifs. Le secteur du bassin d'Apt présente différentes orientations agricoles (céréales, vignes, vergers,…) tandis que la plaine Coustellet-Cavaillon est orientée principalement vers l'arboriculture et le maraîchage. L'irrigation est traditionnellement pratiquée sur le territoire avec une forte disparité d'approvisionnement entre l'amont et l'aval. L'essentielle des prélèvements sur la ressource locale concerne le Calavon amont puisque la partie médiane et aval du site est desservie par des ressources extérieures provenant de la Durance (réseaux de la Société de Canal de Provence et canaux d'irrigation gravitaire).

Le site Natura 2000 traverse et/ou longe plusieurs **zones urbaines** (Apt-Saignon, Robion-Cavaillon) villages ou hameaux, qui ont un impact non négligeable sur la qualité et la fonctionnalité des milieux naturels du site : pollutions par dysfonctionnement de stations d'épuration et réseaux (Céreste, Apt, …), pollutions diffuses par ruissellement (pesticides, hydrocarbures,…), prélèvements sur la ressource en eau locale (captage AEP de la Bégude de St Martin de Castillon), fragmentation des habitats par des infrastructures diverses (routes, véloroutes, lignes de transport d'électricité,…). La zone urbaine de Cavaillon-Robion, très vulnérable aux inondations, fait par ailleurs l'objet d'un programme d'aménagement visant à recalibrer, puis endiguer, tout ou partie du Calavon sur un linéaire d'environ 10 km.

Photo 9 : Travaux d'aménagement du Coulon à Cavaillon - PNRL, J. BRICHARD

Aucune **activité industrielle** n'est présente à l'intérieur du site FR9301587. Cependant, celles présentes sur le bassin versant du Calavon se concentrent essentiellement autour des zones urbaines d'Apt et de Cavaillon. Elles peuvent potentiellement impacter les milieux naturels du site principalement par leurs rejets. Il s'agit notamment de plusieurs coopératives viticoles (Apt, Goult, Bonnieux, Maubec) et l'activité de confiserie de fruits d'Apt.

Ces entreprises, dont l'activité nécessite une ressource en eau importante, sont alimentées en majorité par les eaux de la Durance via la SCP et le Syndicat AEP Durance-Ventoux. Bien que leurs rejets aient été progressivement traités ces dernières années, une vigilance reste toujours de mise vu la haute sensibilité du milieu récepteur qu'est le Calavon (étiages sévères, faible capacité d'auto-épuration,…).

Les **activités de tourisme et de loisirs** représentent une part importante dans l'économie du territoire. Elles génèrent une augmentation de la population, essentiellement estivale, qui entraîne une forte augmentation des besoins en eau (notamment AEP) et des rejets domestiques pendant une période où les débits des cours d'eau sont les plus bas. Le Calavon et l'Encrème, bien que peu identifiés comme des sites touristiques, font l'objet d'usages tournés essentiellement vers la promenade (véloroute du Calavon, randonnée,…) et, de façon plus marginale par la population locale, vers la pêche et la chasse. Certaines dérives dans l'usage des loisirs motorisés, mais aussi des dépôts sauvages et des pratiques illicites de curage-recalibrage du lit mineur, sont fréquemment constatées entraînant d'importantes dégradations des milieux naturels.

Photo 10 : Circuit sauvage de sport motorisé, Goult - PNRL. J. BRICHARD

5. Etat de conservation du site (richesse et fonctionnalité) et enjeux

L'état de conservation du site Natura 2000 peut être qualifié :

- **de bon sur le haut Calavon** (y/c vallées de l'Encrème et de l'Aiguebelle) car il présente des milieux mieux préservés avec des habitats rivulaires qui ont des caractères structuraux et fonctionnels en bien meilleur état de conservation que ceux de l'aval. Les pénétrations des espèces exogènes et invasives sont moins nombreuses au niveau spécifique et moins puissantes quantitativement.

  La présence d'une dizaine de kilomètres de cours d'eau avec des écoulements quasi-pérennes, et une qualité d'eau globalement bonne et bien oxygénée, permet le maintien d'espèces patrimoniales floristiques (Characées, Renoncules aquatiques,…) et faunistiques (Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridionale, Castor,…) liées au milieu aquatique, ce qui lui confère un rôle de réservoir biologique.

- **de moyen sur le Calavon médian** (d'Apt à Coustellet) du fait principalement d'une dynamique fluviale très dégradée, d'une qualité des eaux encore médiocre (bien qu'elle se soit très nettement améliorée ces dernières décennies) et d'une pénétration importante des espèces exogènes envahissantes dans les habitats naturels.

  Cependant, bien que plus impacté par les activités anthropiques passées ou présentes, le Calavon présente sur ce secteur des foyers biologiques importants pour le site Natura 2000. La ripisylve, de part son importance surfacique et quasi continue, représente un intérêt biologique majeur pour la flore et surtout pour la faune. La Chênaie-Ormaie, qui présente un enjeu local de conservation élevé, y est bien représentée sur certains secteurs.

  Les terrasses alluviales sableuses sont le siège de développement d'une flore très originale à fort enjeu patrimonial (*Bassia laniflora, Corispermum gallicum, Bufonia tenuifolia, …*) rattachée à l'habitat Eur27 2330 « Dunes intérieures avec pelouse ouverte à *Corynephorus* et *Agrostis* » dont la caractérisation précise reste à faire dans le domaine méditerranéen.

  L'habitat d'intérêt communautaire prioritaire de sources pétrifiantes (Eur27 7220*) y est représenté de façon très localisé. Localement des herbiers aquatiques (Magnopotamion, Characées et Renoncules aquatiques) sont présents, parfois en lien avec la présence du Castor d'Europe qui occupe de façon quasi continue le Calavon médian.

  Ce tronçon de rivière concentre également les principales populations de Pélobate cultripède de la vallée du Calavon.

- **de mauvais sur le bas Calavon** (de Coustellet à la Durance) du fait essentiellement de la dégradation très marquée des habitats rivulaires dans un contexte de forte pression agricole et urbaine sur les rives, et conséquemment, d'une pénétration très forte des espèces exogènes invasives. A noter cependant, que le tronçon situé à l'aval du Plan de Robion jusqu'à la RD15 présente encore une certaine « naturalité » avec une ripisylve où subsistent des boisements de Peupleraie blanche et de Chênaie-Ormaie en bon état de conservation.

Synthèse de l'état et de l'enjeu de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Type	Code EUR 27 **Habitat prioritaire*	Nom	Surface habitat seul (ha)	Surface en mosaïque (ha)	Etat de conservation	Enjeu de conservation
Habitats Forestiers =298,49 Ha (56,74% des HIC)	92A0-3	Peupleraie noire sèche méridionale	136,63	13,49	**Bon**	**Fort**
	92A0-6	Peupleraie blanche	84,19	5,43	**Bon**	**Fort**
	92A0-7	Aulnaie-Frênaie à Frêne oxyphylle	6,21	1,59	**Bon**	**Très fort**
	92A0-9	Chênaie-Ormaie méditerranéenne	8,53	0,4	**Bon**	**Très fort**
	9340-8	Chênaie pubescente méditerranéenne à Gesse à larges feuilles	33,18	4,36	**Bon**	**Faible**
	9340-5	Chênaie verte supra méditerranéenne à buis	1,78	2,70	**Bon**	**Faible**
Habitats ouverts aquatiques ou humides =121,14 Ha (23,03% des HIC)	3280	Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* *Habitat simplifié = Rivière permanente avec végétation de berge mixte*	29,99	2,29	**Moyen**	**Fort**
	3280-1	Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* *Habitat simplifié = Rivière permanente avec végétation de berge herbacée*	16,63	1,08	**Mauvais**	**Très fort**
	3280-2	Saulaies méditerranéennes à Saule pourpre et Saponaire officinale. *Habitat simplifié = Rivière permanente avec végétation de berges arbustive*	6,8	0,68	**Bon**	**Fort**
	3290-1	Têtes de rivières et ruisseaux méditerranéens s'asséchant régulièrement ou cours médian en substrat géologique perméable *Habitat simplifié = Rivière. Intermittente avec végétation de berge arbustive ou herbacée ou mixte selon les 3 variantes identifiées*	38,69	2,99	**Bon**	**Moyen**
	3250-1	Végétation pionnière des rivières méditerranéennes à Glaucière jaune et Scrophulaire des chiens	20,53	1,50	**Moyen**	**Moyen**
	3260-4	Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques	Ponctuel		**Bon**	**Très fort**

	3140-1	Communautés à Characées des eaux oligo-mésotrophes basiques	Ponctuel		**Bon**	**Très fort**
	3270-1	*Bidention* et *Chenopodion rubri* - Hors Loire.	Ponctuel		**Mauvais**	**Fort**
	3150-1	Plans d'eaux eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes (*Magnopotamion*)	Ponctuel		**Mauvais**	**Fort**
	7220*	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)	Ponctuel	0,05	**Moyen**	**Fort**
Pelouses sèches et prairies humides =104,44 Ha (19,85% des HIC)	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude	85,05	0,01	**Bon**	**Très fort**
	6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*	Ponctuel =0,07		**Mauvais**	**Très fort**
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco- brometalia*)	13,38	2,71	**Moyen à mauvais**	**Fort**
	2330	Dunes intérieures avec pelouse ouverte à Corynephorus et Agrostis	3,09	0,13	**Bon**	**Très fort**
Milieux rocheux =2,40 Ha (=0,46% des HIC)	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	1,11	1,29	**Bon**	**Moyen**

Tableau 1 : Synthèse de l'état et des enjeux de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire

Photo 11 : Ripisylve du Calavon aval - PNRL, J. BRICHARD

Synthèse de l'état et de l'enjeu de conservation des espèces d'intérêt communautaire

Nom vernaculaire	DHFF	Statut	Etat conservation	Enjeu de conservation
POISSONS – ECREVISSE				
Ecrevisse à pattes blanches	**DH II**	**Présence**	**Mauvais**	**Très fort**
Barbeau méridional	**DH II**	**Présence**	**Moyen**	**Fort**
Blageon	**DH II**	**Présence**	**Bon**	**Faible**
Toxostome	**DH II**	Potentiel	**Mauvais**	**Faible**
INSECTES				
Agrion de Mercure	**DH II**	**Présence**	**Mauvais**	**Fort**
Cordulie à Corps fin	**DH II**	Potentiel	**Non évalué**	**Fort** *(si présence confirmée)*
Grand capricorne	**DH II**	Potentiel	**Bon**	**Faible**
Lucane cerf-volant	**DH II**	**Présence**	**Bon**	**Faible**
MAMMIFERES				
Grand rhinolophe	**DH II**	**Présence**	**Non évalué**	**Moyen**
Petit rhinolophe	**DH II**	**Présence**	**Moyen**	**Moyen**
Grand murin	**DH II**	**Présence**	**Moyen**	**Moyen**
Petit murin	**DH II**	**Présence**	**Moyen**	**Moyen**
Murin à Oreilles échancrées	**DH II**	**Présence**	**Moyen**	**Moyen**
Murin de Bechstein	**DH II**	**Présence**	**Non évalué** *(mais sans doute mauvais)*	**Moyen**
Barbastelle d'Europe	**DH II**	**Présence**	**Moyen à bon** *(si on trouve les gites de reproduction)*	**Fort**

Minioptère de Schreibers	**DH II**	**Présence**	**Moyen à bon** *(territoire de chasse bien fréquenté)*	**Moyen**
Murin de Capaccini	**DH II**	Potentiel	**Non évalué** *(mais sans doute mauvais)*	**Moyen**
Castor d'Europe	**DH II**	**Présence**	**Bon**	**Moyen**
REPTILES - AMPHIBIENS				
Cistude d'Europe	**DH II**	**Disparue**	**Non évalué**	**Disparue**
Alyte accoucheur	DH IV	**Présence**	**Non évalué**	**Faible**
Crapaud calamite	DH IV	**Présence**	**Bon**	**Moyen**
Rainette méridionale	DH IV	**Présence**	**Bon**	**Faible**
Pelobate cultripède	DH IV	**Présence**	**Moyen**	**Très fort**
Lézard des murailles	DH IV	**Présence**	**Bon**	**Faible**
Lézard vert	DH IV	**Présence**	**Bon**	**Faible**
Couleuvre à collier	DH IV	**Présence**	**Bon**	**Faible**

Tableau 2 : Synthèse de l'état et des enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire

Photo 12 : Castor d'Europe - PNRL, F. PIERRARD

6. Les objectifs de conservation

Remarque préalable : les objectifs de conservation en matière d'amélioration de la qualité des eaux et des débits, favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire, relèvent d'avantage d'une approche globale de gestion à l'échelle du bassin versant du Calavon prises en compte dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) au travers d'objectifs et de dispositions spécifiques, puis déclinées de façon opérationnelle dans le Contrat de rivière.

OBJECTIFS GENERAUX DE CONSERVATION ET SOUS OBJECTIFS SPECIFIQUES			ORIENTATIONS DE GESTION
MILIEUX RIVULAIRES ET ZONES HUMIDES			
OC1	**PRESERVER / RESTAURER LES HABITATS NATURELS LIES A LA DYNAMIQUE FLUVIALE**		
	OC1a	Préserver / restaurer la dynamique naturelle des cours d'eau	Préserver l'espace de mobilité notamment au travers de l'application des dispositions du SAGE (réglementation, maîtrise foncière[1], prise en compte dans les documents d'urbanisme,…)
			Restaurer la dynamique latérale par : - le recul et/ou la suppression d'ouvrages latéraux (digues, enrochements,…), là où c'est possible, afin d'augmenter la mobilité potentielle du cours d'eau; - des opérations ponctuelles expérimentales de redynamisation de la bande active de la rivière à l'aval d'Apt (tronçon Pont Julien - Coustellet) en l'encourageant activement à divaguer. Améliorer le transit sédimentaire en établissant une stratégie d'intervention en matière d'aménagement et/ou d'arasement des seuils artificiels identifiés comme problématique à la continuité sédimentaire
	OC1b	Préserver / restaurer les habitats de ripisylves (92A0) avec une attention toute particulière sur ceux à valeur patrimoniale majeur (92A0-7 et 92A0-9)	Préserver les boisements alluviaux au travers de la maîtrise foncière et de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme, dans les programmes de travaux de protection contre les inondations et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
			Restaurer les ripisylves dans les secteurs ayant subis une forte anthropisation (création de bandes boisées par plantations et/ou en favorisant la recolonisation spontanée)
			Entretenir les ripisylves dans le respect de leur fonctionnement naturel en privilégiant la non intervention contrôlée en l'absence d'enjeu majeur de protection des biens et des personnes
			Contrôler et limiter le développement des espèces invasives en mettant en place une stratégie d'intervention sur les espèces les plus problématiques (Erable negundo, Robinier,…)
			Contrôler les pratiques illicites de défrichement et de dépôts sauvages.

	OC1c	Préserver / restaurer les habitats du lit vif des rivières méditerranéennes (3280 et 3290-1) avec une attention toute particulière sur ceux liés aux écoulements permanents (3280)	Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion partagée de la ressource en eau entre usages et milieux via l'application des dispositions du SAGE et la mise en œuvre du Contrat de rivière
			Prise en compte de ces habitats dans les programmes d'aménagement et d'entretien de cours d'eau pour la lutte contre les inondations.
			Contrôler et limiter le développement de la Jussie
			Contrôler les pratiques illicites de passage d'engins motorisés dans le lit de la rivière, de curage-recalibrage du lit et de dépôts sauvages.
	OC1d	Préserver les habitats inféodés aux bancs de galets (3250-1)	Eviter d'entretenir la végétation des bancs (défrichement, scarification) en particulier dans les tronçons où la préservation et/ou la restauration de la dynamique latérale est visée (Calavon amont et médian).
			Contrôler les pratiques illicites de passage d'engins motorisés dans le lit de la rivière et d'extraction de matériaux alluvionnaires (curage).
OC2	**PRESERVER ET/OU RESTAURER DURABLEMENT LES ZONES HUMIDES**		
	OC2a	Préserver / restaurer les zones humides prioritaires[2] et les sites d'intérêt biologique majeurs[3].	Préserver les zones humides et sites remarquables au travers de la maitrise foncière, de la prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
			Elaborer et mettre en œuvre des plans de gestion visant à la préservation ou la restauration notamment, pour les zones humides, selon les stratégies d'intervention établies dans le cadre du SAGE.
OC3	**VEILLER A LA CONSERVATION DES HABITATS REDUITS OU PONCTUELS REMARQUABLES**		
	OC3a	Veiller au maintien des habitats aquatiques d'intérêt majeur (3260-4, 3150-1, 3140-1, 7220*) ainsi que des habitats d'espèces importants pour les amphibiens patrimoniaux (Pélobate cultripède notamment)	Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion partagée de la ressource en eau entre usages et milieux via l'application des dispositions du SAGE et la mise en œuvre du Contrat de rivière
			Veille plus particulière sur l'habitat de sources tufeuses (7220*) afin d'éviter toute modification des écoulements (dérivations, prélèvements d'eau) et toutes pollutions en amont.
			Prise en compte de ces habitats dans les programmes d'aménagement et d'entretien de cours d'eau pour la lutte contre les inondations.
			Conforter/restaurer/entretenir l'habitat d'espèce (mares) des amphibiens patrimoniaux (Pélobate cultripède notamment).
			Contrôler les pratiques illicites de circulation d'engins motorisés, de curage-recalibrage et dépôts sauvages.
			Contrôler et limiter le développement des espèces invasives, en particulier de la Jussie

	OC3b	Protéger / préserver les terrasses sableuses fossiles à *Bassia laniflora* (2330)	Rechercher la maîtrise foncière des sites connus
			Etendre le périmètre Natura 2000 afin d'y intégrer les stations "Les Flaux" et "Moulin d'Oise" présentant les plus grandes surfaces de l'habitat 2330 avec des populations exceptionnelles de *Bassia laniflora*.
			Améliorer les connaissances de cet habitat mal caractérisé dans le domaine méditerranéen en engageant une étude phytosociologique.
			Poursuivre le programme de confortement et de suivi des populations de *Bassia laniflora* engagé par le PNRL en partenariat avec le CBNMED et le CEN PACA.
			Lutter contre le boisement naturel par des interventions manuelles mécaniques et/ou par la mise en place d'un pâturage extensif.
			Contrôler les pratiques illicites de circuits d'engins motorisés et de dépôts sauvages.
	OC3c	Protéger / préserver les prairies humides méditerranéennes à grandes herbes (6420)	Rechercher la maîtrise foncière de l'unique station connue du site (Campagne Calavon)
			Lutter contre le boisement spontané par des interventions manuelles ou mécanisées et/ou, si possible, par la mise en place d'une gestion pastorale adaptée.
			Veille sur le site afin d'éviter toute modification du régime hydrique (dérivations, prélèvements d'eau,…) et toutes pollutions.
MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS			
OC4	**CONSERVER / RESTAURER LES HABITATS AGRO-PASTORAUX**		
	OC4a	Conserver l'habitat de prairies naturelles de fauche et de pâture (6510) en bon état avec une attention toute particulière sur celles de la vallée de l'Encrème.	Préserver les prairies de l'Encrème au travers de la maitrise foncière, de la prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
			Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse).
			Maintenir le bon état de conservation par l'utilisation raisonnée des apports fertilisant et par une pression de pâturage adaptée.

	OC4b	Préserver / restaurer l'habitat de pelouse sèche (6210)	Prise en compte de cet habitat dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
			Favoriser la restauration de l'habitat par la lutte contre le boisement spontané (interventions manuelles ou mécanisées) et par la mise en place d'une gestion pastorale adaptée.
			Contrôler et limiter le développement des espèces invasives
			Contrôler les pratiques illicites de circuits d'engins motorisés et de dépôts sauvages.
MILIEUX FORESTIERS SECS			
OC5	**CONSERVER LES HABITATS FORESTIERS SECS**		
	OC5a	Conserver le bon état écologique des Yeuseraies (9340-5 et 9340-8)	Prise en compte de ces habitats dans les programmes de travaux de protection contre les inondations et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
			Privilégier la non intervention en laissant ces habitats évoluer librement.
			Contrôler et limiter le développement des espèces invasives
			Contrôler les pratiques illicites de circuits d'engins motorisés et de dépôts sauvages.
MILIEUX ROCHEUX			
OC6	**PRESERVER L'INTEGRITE DES MILIEUX ROCHEUX**		
	OC6a	Maintenir l'habitat 8210 en bon état de conservation	Privilégier la non intervention en laissant l'habitat évoluer librement.
			Limiter la pratique de l'escalade ou à défaut, les positionner de façon à ne pas dégrader les stations d'espèces végétales rares et déranger les espèces animales (gîtes chiroptères, nids de rapaces,…)
ESPECES			
OC7	**CONSERVATION DES POPULATIONS PISCICOLES ET ASTACICOLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE**		
	OC7a	Veiller au bon fonctionnement hydrologique du cours d'eau (qualité et quantité) notamment en période d'étiage	Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion partagée de la ressource en eau entre usages et milieux via l'application des dispositions du SAGE et la mise en œuvre du Contrat de rivière

	OC7b	Préserver et gérer les sites d'intérêt patrimonial jouant un rôle de réservoir biologique (Calavon amont)	Préserver les habitats d'espèces au travers de la maîtrise foncière et de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme, dans les programmes de travaux de protection contre les inondations et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
			Contrôler les pratiques illicites de passage d'engins motorisés dans le lit de la rivière, de curage-recalibrage du lit et de dépôts sauvages.
			Engager une gestion patrimoniale des peuplements piscicoles en lien avec la réactualisation du PDGP.
			Eviter la colonisation par des espèces indésirables (Ecrevisses américaines et Barbeau fluviatile)
			Proposition d'extension de périmètre sur les affluents limitrophes jouant un rôle de "pépinière"
	OC7c	Améliorer de façon raisonnée la continuité écologique du cours d'eau sur les ouvrages identifiés comme problématique au franchissement piscicole (espèce cible : Barbeau méridional)	Aménagement raisonné des ouvrages en tenant compte : - de la problématique liée à la dynamique fluviale (tendance à l'incision du lit), - du risque de colonisation du cours amont (identifié comme réservoir biologique) par des espèces indésirables (Ecrevisse américaine, Barbeau fluviatile), - du rôle de ces ouvrages dans le maintien de la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire (Castor, Agrion de Mercure, habitats sensibles au niveau de la nappe d'accompagnement).
	OC7d	Rendre compatible la gestion des décharges de canaux d'irrigation de la plaine avale avec les besoins du milieu aquatique	Mettre en place un protocole de gestion des décharges avant la mise en chômage des canaux (réduction progressive des apports d'eau,…).
			Identifier les principales zones de refuges de la faune piscicole et mettre place un plan de sauvetage lorsque la période de chômage des canaux se conjugue à un étiage hivernal de la rivière.
OC8	**CONSERVATION DES POPULATIONS DE CASTOR D'EUROPE**		
	OC8a	Maintenir en bon état de conservation les populations existantes	Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion partagée de la ressource en eau entre usages et milieux via l'application des dispositions du SAGE et la mise en œuvre du Contrat de rivière
			Garantir une ressource alimentaire suffisante par la préservation des ripisylves à bois tendre (saulaie, peupleraie) voire leur restauration là où elles ont été dégradées (reconstitution de boisements)
			Prise en compte de la présence de l'espèce dans les programmes de travaux de protection contre les inondations et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.

OC9	**CONSERVATION DES POPULATIONS DE CHIROPTERES**		
	OC9a	Maintenir les corridors écologiques et habitats de chasse	Préserver les ripisylves voire les restaurer là où elles sont dégradées.
	OC9b	Préserver les gîtes favorables aux espèces	Prévenir les dérangements et la dégradation des gîtes
			Prévoir des aménagements au maintien des colonies dans les gites
OC10	**CONSERVATION DES POPULATIONS D'AGRION DE MERCURE**		
	OC10a	Maintenir la population du canal des Viguières en bon état de conservation	Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion partagée de la ressource en eau entre usages et milieux via l'application des dispositions du SAGE et la mise en œuvre du Contrat de rivière
			Gestion adaptée du canal : maintenir un bon écoulement, entretien léger de la végétation, éviter le curage sur l'ensemble du tronçon la même année, éviter le pompage direct sur la zone de présence.
			Intégration de l'ensemble du canal dans le site Natura 2000
	OC10b	Améliorer les capacités d'accueil sur des habitats potentiels	Améliorer les capacités d'accueil du tronçon aval du Canal des Viguières (éclairement et le développement de la végétation aquatique)
			Evaluer les possibilités de restauration du Canal de Belan (prise d'eau de Château Vert) qui présente de fortes potentialités d'accueil moyennant des travaux d'entretien de la végétation.
	OC10c	Poursuivre les prospections sur l'ensemble du site Natura 2000	Inventaires complémentaires sur le cours médian et aval du Calavon qui n'ont pas été prospectés
OC11	**CONSERVATION DES AUTRES POPULATIONS D'INVERTEBRES**		
	OC11a	Caractériser le statut et la répartition de la Cordulie à Corps fin sur le site	Engager des prospections spécifiques sur les secteurs potentiellement favorables
	OC11b	Favoriser la conservation des insectes saproxylophages (Grand Capricorne et Lucane Cerf-volant)	Conserver les arbres sénescents et favoriser la maturation des habitats forestiers et plus particulièrement les forêts de chênes.

OC12	**LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES**		
	OC12a	Contrôler et limiter le développement des espèces envahissantes	Prise en compte dans les programmes d'aménagement et d'entretien de cours d'eau
			Etablir puis mettre en œuvre une stratégie d'intervention sur les espèces les plus problématiques (Jussie, Erable negundo, Robinier,…)

Tableau 3 : Synthèse des objectifs et sous objectifs de conservation

[1] *La maîtrise foncière peut se faire par convention d'usage, bail ou acquisition.*

[2] *Zones humides prioritaires du SAGE qui concernent le site Natura 2000 : 04PNRL059 "Prairies de l'Encrème", 04PNRL068 "L'Aiguebelle", 84PNRL267 "Le Calavon-Coulon 1 Chapelle St Féreol jusqu'au moulin du Paraire", 84PNRL269 "Le Calavon-Coulon 6 Pont Julien jusqu'au Canal de Carpentras".*

[3] *Sites d'intérêt majeurs du SAGE qui concernent le site Natura 2000 : "Campagne Calavon", "Gorges de l'Encrème", "Prairies de l'Encrème", "Confluence ruisseau des Guys", "La Bégude de St Martin de Castillon", "Rocher des Abeilles", "Gorges de Rocquefure et ravins adjacents", "La Bégude de Goult", "La Virginière", "Confluence Valadas / Les Hermittants", "St Antonin - Les Flaux".*

Légende :

Priorité 1	**Priorité 2**	**Priorité 3**

7. Gestion du site

7.1. Objectifs de gestion

Les objectifs de gestion dessinent la trame à suivre pour atteindre les objectifs de conservation, afin de préserver l'état de conservation des habitats et espèces du site.

Les objectifs généraux de gestion qui découlent des objectifs de conservation sont les suivants :

- **·OG1 : Gestion des Habitats naturels et Espèces (GHE)**

Cet objectif rassemble l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour assurer la conservation, voire la restauration, des habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire ainsi que des habitats d'espèces et les espèces elles-mêmes. Leur définition prend en compte les niveaux de priorité et la hiérarchisation des actions, leur faisabilité d'un point de vue des moyens humains et financiers ainsi que les besoins et attentes des différents acteurs du territoire.

- **·OG2 : Suivi et Amélioration des Connaissances (SAC)**

Cet objectif de gestion vise à améliorer les connaissances que nous avons d'une façon générale sur l'ensemble du site naturel et plus précisément, sur les habitas et espèces d'intérêt communautaire du site. Il vise également à mettre en place des suivis permettant d'évaluer l'efficience des actions entreprises, de mieux cibler les problématiques de gestion, et d'actualiser les données qui peuvent évoluer rapidement. Ainsi en effectuant une étude bibliographique plus approfondie et en mettant en place un suivi scientifique des habitats et espèces riches d'un point de vue écologique, on augmentera le taux de réussite des mesures de gestion.

- **·OG3 : Animation, Sensibilisation et Communication (ASC)**

Le volet « Animation, Sensibilisation et Communication » auprès des acteurs locaux (élus, agriculteurs, industriels, public scolaire et grand public) est nécessaire pour garantir la réalisation d'action en faveur du milieu naturel et leur maintien dans la durée. Cet objectif de gestion se matérialise par le biais de différents procédés : journée de sensibilisation à thème, publication d'une revue présentant l'actualité du site Natura 2000, création de panneaux d'affichage sur des secteurs sensibles, convention partenariale de gestion, etc.…

- **·OG4 : Gestion de la Fréquentation du site (GF)**

La gestion de la fréquentation du site est nécessaire afin de préserver les zones les plus touchées par les usagers du site. Les activités autorisées de loisirs (pêche, chasse, randonnée) sont peu importantes et très localisées sur le site, du fait notamment de la réputation du Calavon d'être une rivière polluée et la plupart du temps assec. Cependant, le site est impacté par plusieurs activités illicites préjudiciables à la bonne conservation des habitats et espèces (sport motorisé, extraction de matériaux alluvionnaires, dépôts et remblais).

Par ailleurs, l'attractivité touristique du territoire du Luberon a des répercussions indirectes sur le site du fait d'une augmentation des besoins en eau en période estivale dans un contexte ou la ressource locale est fragile. Le but de cet objectif est donc de contribuer à équilibrer la pression anthropique exercée sur l'ensemble du site et permettre une gestion des habitats et espèces efficaces tout en permettant le développement économique du territoire.

7.2. Les actions préconisées

De chaque objectif de gestion ressort plusieurs mesures de gestion décrites dans les « fiches actions ». Ces fiches présentent de façon plus précise les actions à développer pour atteindre les objectifs de conservation. Elles concentrent de nombreuses informations, notamment sur les modalités de mise en place des actions, le financement et le calendrier d'application. Une fiche action peut répondre à plusieurs objectifs de conservation et inversement.

Code	Libellé de la fiche action	Priorité
Objectif de gestion 1 : Gestion des Habitats naturels et Espèces (GHE)		
GHE01	Préserver et restaurer la dynamique alluviale de la rivière	1
GHE02	Préserver et restaurer les habitats forestiers	1
GHE03	Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux	1
GHE04	Poursuivre une gestion partagée de la ressource en eau	1
GHE05	Elaborer et mettre en œuvre des plans de gestion et de valorisation sur les sites remarquables	1
GHE06	Préserver / restaurer les milieux ouverts et semi-ouverts d'intérêt communautaire	1
GHE07	Réguler les espèces végétales indésirables	1
GHE08	Mettre en place des mesures de gestion sur les habitats d'espèces importants pour *Bassia laniflora* et *Pelobate cultripe*	1
GHE09	Etudier l'opportunité et aménager, si besoin, les seuils artificiels pour améliorer la continuité écologique	2
GHE10	Gestion et entretien adaptée des canaux d'irrigation	2
GHE11	Préserver les gîtes favorables aux Chiroptères	2
GHE12	Préserver les habitats rupestres	3
Objectif de gestion 2 : Suivi et Amélioration des Connaissances (SAC)		
SAC01	Suivi de la ressource en eau	1

SAC02	Mettre en œuvre les indicateurs RhôMéo sur les zones humides prioritaires	1
SAC03	Suivi de l'état de conservation des populations piscicoles et astacicoles	2
SAC04	Suivi de l'état de conservation des mammifères aquatiques	2
SAC05	Assurer le suivi de la restauration des milieux et de la reconquête par les espèces locales sur le secteur de la plaine aval	2
SAC06	Suivi cartographique des bandes actives	3
SAC07	Suivi de l'état de conservation des populations d'invertébrés	3
Objectif de gestion 3 : Animation, Sensibilisation et Communication (ASC)		
ASC01	Animer et mettre en œuvre la politique Natura 2000 du site	1
ASC02	Mettre en place et animer un programme éducatif de sensibilisation auprès des scolaires	1
ASC03	Sensibiliser les usagers à la richesse écologique du site et au respect des milieux naturels	2
ASC04	Contribuer à mettre en place et faire vivre un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques	2
ASC05	Etudier et proposer des extensions pertinentes du site Natura 2000	3
Objectif de gestion 4 : Gestion de la fréquentation (GF)		
GF01	Encourager une fréquentation responsable du site en conciliant activités humaines et enjeux Natura 2000	1

Tableau 4 : Récapitulatif des fiches actions

7.3. Animation du site

Lorsque le DOCOB du site « Le Calavon et l'Encrème » aura été validé par son COPIL puis par le préfet, les collectivités du COPIL devront désigner parmi elles une structure animatrice. Si aucune collectivité se porte candidate, la Loi sur le développement des territoires ruraux (du 23 février 2005), dite loi DTR, dispose qu'il revient à l'Etat de prendre en charge la mise en œuvre des mesures de gestion du DOCOB.

Mais il s'agit là d'une désignation par défaut qui nuirait sans doute à l'efficacité de la démarche Natura 2000 sur ce site. A l'instar des autres politiques de développement durable, comme le SAGE et le contrat de rivière, Natura 2000 est une démarche qui a été conçue pour être portée par les acteurs du territoire. Ceux-ci ont ainsi l'avantage de disposer d'une réelle force de proposition dans le cadre de ces processus qui embrassent l'ensemble des problématiques du bassin versant et de la rivière.

8. Annexe : atlas cartographique des actions de gestion

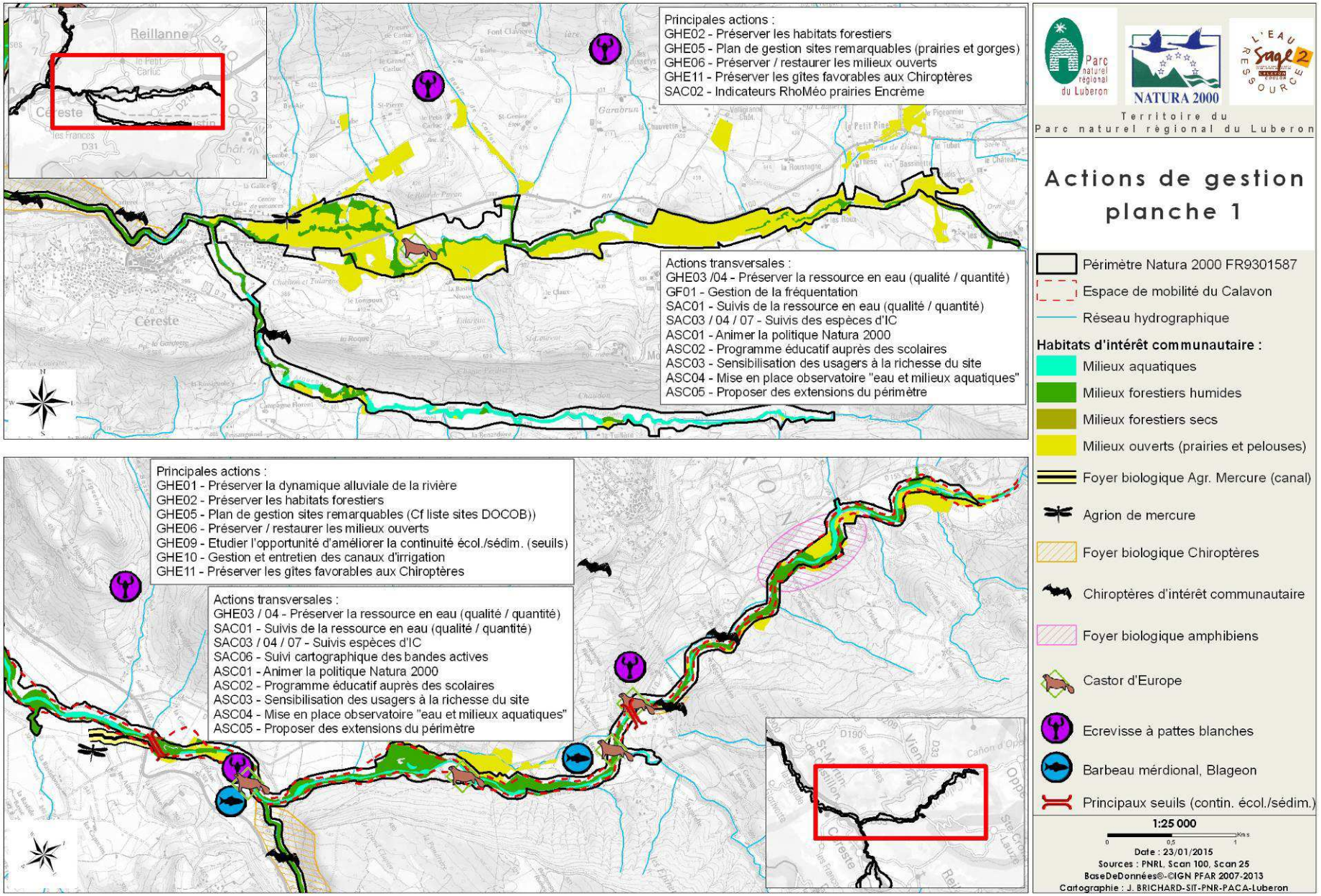
Principales actions :
GHE02 - Préserver les habitats forestiers
GHE05 - Plan de gestion sites remarquables (prairies et gorges)
GHE06 - Préserver / restaurer les milieux ouverts
GHE11 - Préserver les gîtes favorables aux Chiroptères
SAC02 - Indicateurs RhoMéo prairies Encrème
Actions transversales :
GHE03 /04 - Préserver la ressource en eau (qualité / quantité)
GF01 - Gestion de la fréquentation
SAC01 - Suivis de la ressource en eau (qualité / quantité)
SAC03 / 04 / 07 - Suivis des espèces d'IC
ASC01 - Animer la politique Natura 2000
ASC02 - Programme éducatif auprès des scolaires
ASC03 - Sensibilisation des usagers à la richesse du site
ASC04 - Mise en place observatoire "eau et milieux aquatiques"
ASC05 - Proposer des extensions du périmètre
Principales actions :
GHE01 - Préserver la dynamique alluviale de la rivière
GHE02 - Préserver les habitats forestiers
GHE05 - Plan de gestion sites remarquables (Cf liste sites DOCOB))
GHE06 - Préserver / restaurer les milieux ouverts
GHE09 - Etudier l'opportunité d'améliorer la continuité écol./sédim. (seuils)
GHE10 - Gestion et entretien des canaux d'irrigation
GHE11 - Préserver les gîtes favorables aux Chiroptères
Actions transversales :
GHE03 / 04 - Préserver la ressource en eau (qualité / quantité)
SAC01 - Suivis de la ressource en eau (qualité / quantité)
SAC03 / 04 / 07 - Suivis espèces d'IC
SAC06 - Suivi cartographique des bandes actives
ASC01 - Animer la politique Natura 2000
ASC02 - Programme éducatif auprès des scolaires
ASC03 - Sensibilisation des usagers à la richesse du site
ASC04 - Mise en place observatoire "eau et milieux aquatiques"
ASC05 - Proposer des extensions du périmètre
Parc naturel régional du Luberon
NATURA 2000
Territoire du
Parc naturel régional du Luberon
Actions de gestion
planche 1
Périmètre Natura 2000 FR9301587
Espace de mobilité du Calavon
Réseau hydrographique
Habitats d'intérêt communautaire :
Milieux aquatiques
Milieux forestiers humides
Milieux forestiers secs
Milieux ouverts (prairies et pelouses)
Foyer biologique Agr. Mercure (canal)
Agrion de mercure
Foyer biologique Chiroptères
Chiroptères d'intérêt communautaire
Foyer biologique amphibiens
Castor d'Europe
Ecrevisse à pattes blanches
Barbeau mérdional, Blageon
Principaux seuils (contin. écol./sédim.)
1:25 000
Date : 23/01/2015
Sources : PNRL, Scan 100, Scan 25
BaseDeDonnées©-©IGN PFAR 2007-2013
Cartographie : J. BRICHARD-SIT-PNR-PACA-Luberon

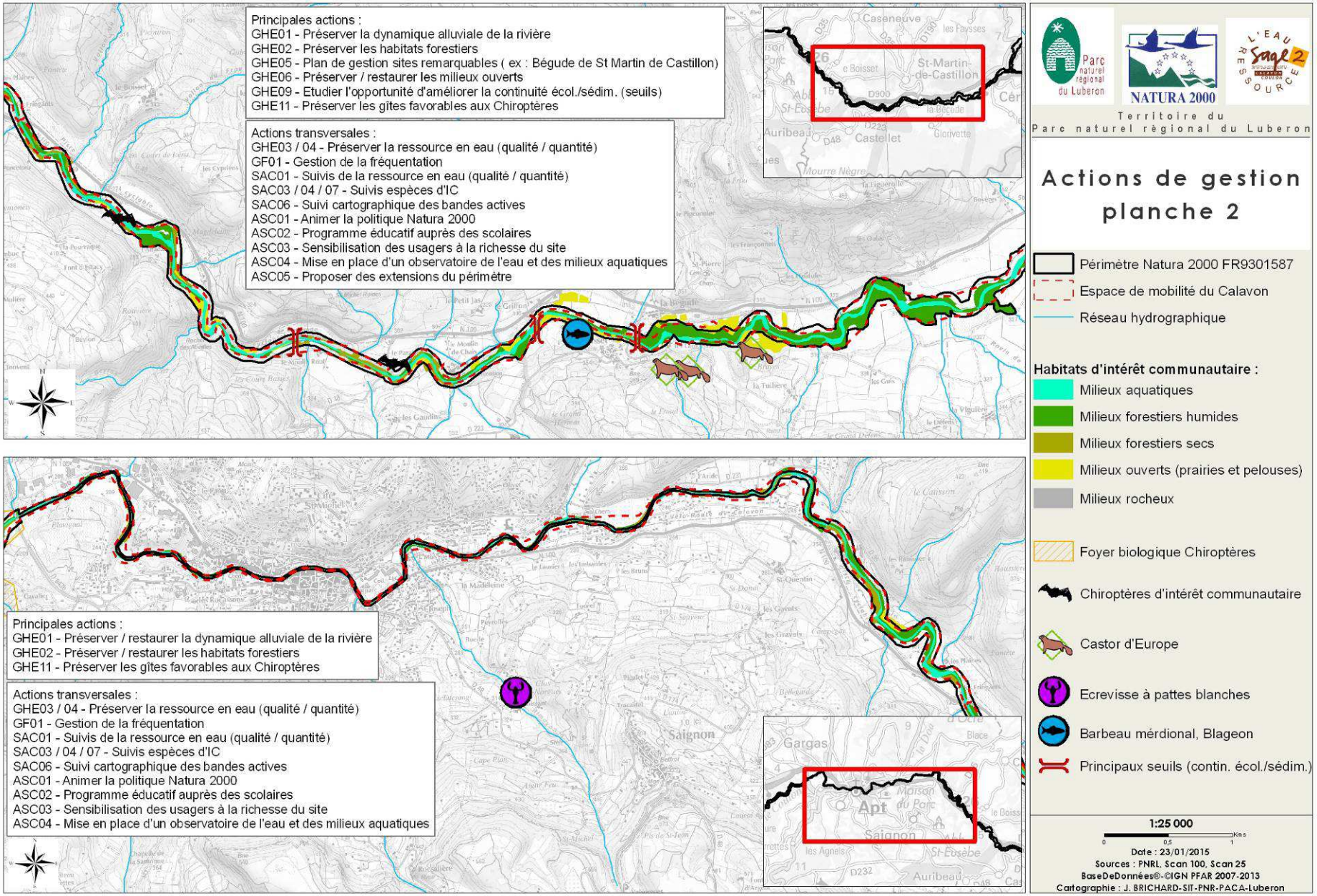
Principales actions :
GHE01 - Préserver la dynamique alluviale de la rivière
GHE02 - Préserver les habitats forestiers
GHE05 - Plan de gestion sites remarquables (ex : Bégude de St Martin de Castillon)
GHE06 - Préserver / restaurer les milieux ouverts
GHE09 - Etudier l'opportunité d'améliorer la continuité écol./sédim. (seuils)
GHE11 - Préserver les gîtes favorables aux Chiroptères
Actions transversales :
GHE03 / 04 - Préserver la ressource en eau (qualité / quantité)
GF01 - Gestion de la fréquentation
SAC01 - Suivis de la ressource en eau (qualité / quantité)
SAC03 / 04 / 07 - Suivis espèces d'IC
SAC06 - Suivi cartographique des bandes actives
ASC01 - Animer la politique Natura 2000
ASC02 - Programme éducatif auprès des scolaires
ASC03 - Sensibilisation des usagers à la richesse du site
ASC04 - Mise en place d'un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques
ASC05 - Proposer des extensions du périmètre
Principales actions :
GHE01 - Préserver / restaurer la dynamique alluviale de la rivière
GHE02 - Préserver / restaurer les habitats forestiers
GHE11 - Préserver les gîtes favorables aux Chiroptères
Actions transversales :
GHE03 / 04 - Préserver la ressource en eau (qualité / quantité)
GF01 - Gestion de la fréquentation
SAC01 - Suivis de la ressource en eau (qualité / quantité)
SAC03 / 04 / 07 - Suivis espèces d'IC
SAC06 - Suivi cartographique des bandes actives
ASC01 - Animer la politique Natura 2000
ASC02 - Programme éducatif auprès des scolaires
ASC03 - Sensibilisation des usagers à la richesse du site
ASC04 - Mise en place d'un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques
Parc naturel régional du Luberon
NATURA 2000
Territoire du
Parc naturel régional du Luberon
Actions de gestion
planche 2
Périmètre Natura 2000 FR9301587
Espace de mobilité du Calavon
Réseau hydrographique
Habitats d'intérêt communautaire :
Milieux aquatiques
Milieux forestiers humides
Milieux forestiers secs
Milieux ouverts (prairies et pelouses)
Milieux rocheux
Foyer biologique Chiroptères
Chiroptères d'intérêt communautaire
Castor d'Europe
Ecrevisse à pattes blanches
Barbeau mérdional, Blageon
Principaux seuils (contin. écol./sédim.)
1:25 000
Date : 23/01/2015
Sources : PNRL, Scan 100, Scan 25
BaseDeDonnées©-©IGN PFAR 2007-2013
Cartographie : J. BRICHARD-SIT-PNR-PACA-Luberon

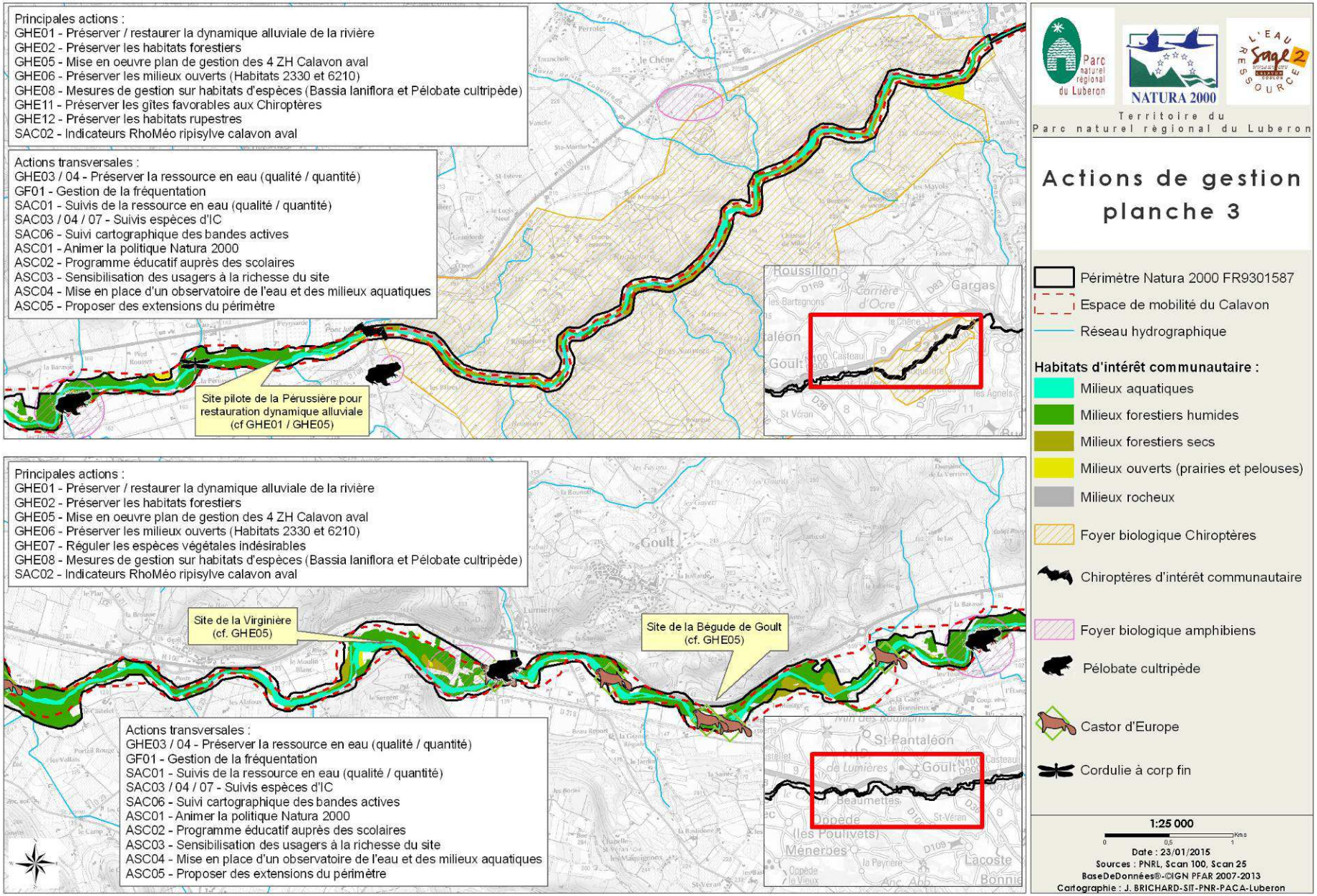
Principales actions :
GHE01 - Préserver / restaurer la dynamique alluviale de la rivière
GHE02 - Préserver les habitats forestiers
GHE05 - Mise en oeuvre plan de gestion des 4 ZH Calavon aval
GHE06 - Préserver les milieux ouverts (Habitats 2330 et 6210)
GHE08 - Mesures de gestion sur habitats d'espèces (Bassia laniflora et Pélobate cultripède)
GHE11 - Préserver les gîtes favorables aux Chiroptères
GHE12 - Préserver les habitats rupestres
SAC02 - Indicateurs RhoMéo ripisylve calavon aval
Actions transversales :
GHE03 / 04 - Préserver la ressource en eau (qualité / quantité)
GF01 - Gestion de la fréquentation
SAC01 - Suivis de la ressource en eau (qualité / quantité)
SAC03 / 04 / 07 - Suivis espèces d'IC
SAC06 - Suivi cartographique des bandes actives
ASC01 - Animer la politique Natura 2000
ASC02 - Programme éducatif auprès des scolaires
ASC03 - Sensibilisation des usagers à la richesse du site
ASC04 - Mise en place d'un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques
ASC05 - Proposer des extensions du périmètre
Site pilote de la Pérussière pour restauration dynamique alluviale (cf GHE01 / GHE05)
Principales actions :
GHE01 - Préserver / restaurer la dynamique alluviale de la rivière
GHE02 - Préserver les habitats forestiers
GHE05 - Mise en oeuvre plan de gestion des 4 ZH Calavon aval
GHE06 - Préserver les milieux ouverts (Habitats 2330 et 6210)
GHE07 - Réguler les espèces végétales indésirables
GHE08 - Mesures de gestion sur habitats d'espèces (Bassia laniflora et Pélobate cultripède)
SAC02 - Indicateurs RhoMéo ripisylve calavon aval
Site de la Virginière (cf. GHE05)
Site de la Bégude de Goult (cf. GHE05)
Actions transversales :
GHE03 / 04 - Préserver la ressource en eau (qualité / quantité)
GF01 - Gestion de la fréquentation
SAC01 - Suivis de la ressource en eau (qualité / quantité)
SAC03 / 04 / 07 - Suivis espèces d'IC
SAC06 - Suivi cartographique des bandes actives
ASC01 - Animer la politique Natura 2000
ASC02 - Programme éducatif auprès des scolaires
ASC03 - Sensibilisation des usagers à la richesse du site
ASC04 - Mise en place d'un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques
ASC05 - Proposer des extensions du périmètre
Parc naturel régional du Luberon
NATURA 2000
Territoire du Parc naturel règional du Luberon
Actions de gestion planche 3
Périmètre Natura 2000 FR9301587
Espace de mobilité du Calavon
Réseau hydrographique
Habitats d'intérêt communautaire :
Milieux aquatiques
Milieux forestiers humides
Milieux forestiers secs
Milieux ouverts (prairies et pelouses)
Milieux rocheux
Foyer biologique Chiroptères
Chiroptères d'intérêt communautaire
Foyer biologique amphibiens
Pélobate cultripède
Castor d'Europe
Cordulie à corp fin
1:25 000
Date : 23/01/2015
Sources : PNRL, Scan 100, Scan 25
BaseDeDonnées®-©IGN PFAR 2007-2013
Cartographie : J. BRICHARD-SIT-PNR-PACA-Luberon

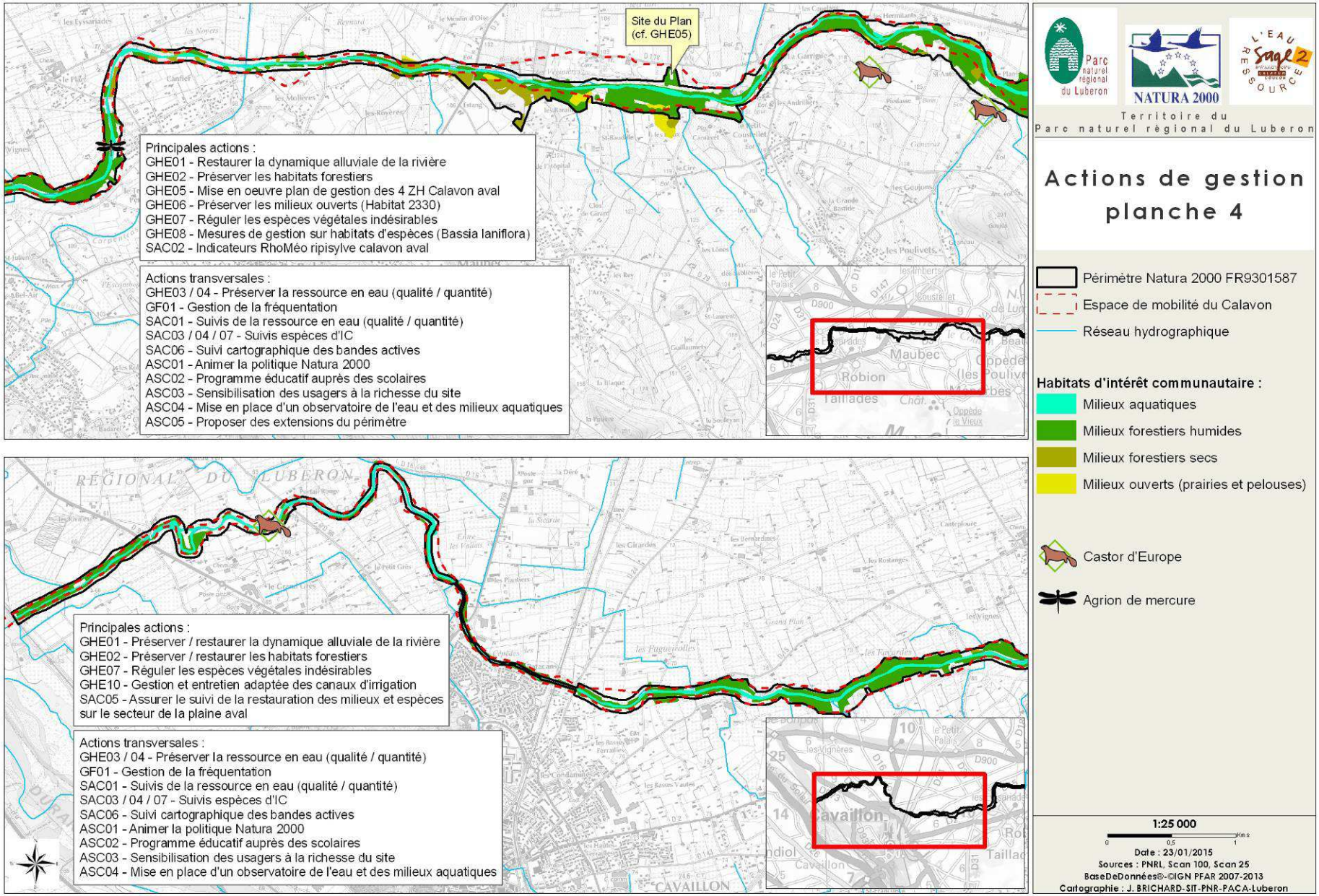
Site du Plan
(cf. GHE05)
Principales actions :
GHE01 - Restaurer la dynamique alluviale de la rivière
GHE02 - Préserver les habitats forestiers
GHE05 - Mise en oeuvre plan de gestion des 4 ZH Calavon aval
GHE06 - Préserver les milieux ouverts (Habitat 2330)
GHE07 - Réguler les espèces végétales indésirables
GHE08 - Mesures de gestion sur habitats d'espèces (Bassia laniflora)
SAC02 - Indicateurs RhoMéo ripisylve calavon aval
Actions transversales :
GHE03 / 04 - Préserver la ressource en eau (qualité / quantité)
GF01 - Gestion de la fréquentation
SAC01 - Suivis de la ressource en eau (qualité / quantité)
SAC03 / 04 / 07 - Suivis espèces d'IC
SAC06 - Suivi cartographique des bandes actives
ASC01 - Animer la politique Natura 2000
ASC02 - Programme éducatif auprès des scolaires
ASC03 - Sensibilisation des usagers à la richesse du site
ASC04 - Mise en place d'un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques
ASC05 - Proposer des extensions du périmètre
Maubec
Robion
Taillades
Principales actions :
GHE01 - Préserver / restaurer la dynamique alluviale de la rivière
GHE02 - Préserver / restaurer les habitats forestiers
GHE07 - Réguler les espèces végétales indésirables
GHE10 - Gestion et entretien adaptée des canaux d'irrigation
SAC05 - Assurer le suivi de la restauration des milieux et espèces sur le secteur de la plaine aval
Actions transversales :
GHE03 / 04 - Préserver la ressource en eau (qualité / quantité)
GF01 - Gestion de la fréquentation
SAC01 - Suivis de la ressource en eau (qualité / quantité)
SAC03 / 04 / 07 - Suivis espèces d'IC
SAC06 - Suivi cartographique des bandes actives
ASC01 - Animer la politique Natura 2000
ASC02 - Programme éducatif auprès des scolaires
ASC03 - Sensibilisation des usagers à la richesse du site
ASC04 - Mise en place d'un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques
CAVAILLON
Cavaillon
Parc naturel régional du Luberon
NATURA 2000
Territoire du
Parc naturel régional du Luberon
Actions de gestion
planche 4
Périmètre Natura 2000 FR9301587
Espace de mobilité du Calavon
Réseau hydrographique
Habitats d'intérêt communautaire :
Milieux aquatiques
Milieux forestiers humides
Milieux forestiers secs
Milieux ouverts (prairies et pelouses)
Castor d'Europe
Agrion de mercure
1:25 000
Date : 23/01/2015
Sources : PNRL, Scan 100, Scan 25
BaseDeDonnées®-©IGN PFAR 2007-2013
Cartographie : J. BRICHARD-SIT-PNR-PACA-Luberon